



LA SLOVÉNIE

(SLOVENIJA)

**AMBASSADE
DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE**

**28, rue Bois-le-Vent
75016 PARIS
Tél. 01 44 96 50 60
Fax 01 45 24 67 05**

TABLE DE MATIERES

Quelques faits historiques	3
Géographie	4
Population	4
Système politique	5
La Slovénie et son rapprochement à l'UE	6
La Slovénie et l'OTAN	8
Situation économique et commerciale	10
Tourisme	14
Les relations culturelles entre la Slovénie et la France	15
Patrimoine culturel et naturel	17
Le saviez-vous ?	18
Annexe 1: La Slovénie en bref	20
Annexe 2: La composition du gouvernement	21
Annexe 3: L'état économique de la Slovénie	22
Annexe 4: Sources d'informations sur l'Internet	23

QUELQUES FAITS HISTORIQUES

L'histoire politique slovène remonte au VI^e siècle, époque où fut instaurée la première principauté slovène indépendante (la Carinthie - Karantanija), célèbre pour son organisation démocratique, son système judiciaire, l'élection populaire de ses princes et les droits progressistes des femmes.

Entre le XIII^e siècle et 1918 les Slovènes furent gouvernés par les Habsbourg, excepté de 1809 à 1813, période durant laquelle la Slovénie se retrouva sous la domination de l'empire français, au sein des Provinces illyriennes, et bénéficiait d'une certaine autonomie.

Après 1918, la Slovénie devint une partie du Royaume yougoslave. Elle jouit alors d'une assez large autonomie dans les affaires culturelles, sociales, politiques et économiques.

En 1941, après l'attaque de la Yougoslavie par les forces de l'Axe, les partis politiques en Slovénie, unis au sein du Front de libération, appelèrent tous les Slovènes à combattre l'occupant. Ce combat, qui fut un combat pour la liberté, permit aussi de poser les premiers jalons d'un Etat slovène.

Après 1945, la nouvelle Yougoslavie fut dominée par une organisation centriste où il n'y avait guère de place pour les aspirations de la nation slovène.

La crise politique et économique s'aggravant en Yougoslavie, la Slovénie décida d'organiser ses premières élections libres (avril 1990). Lors du plébiscite qui suivit, les électeurs se prononcèrent par 98,5% en faveur d'un Etat indépendant. Ainsi, le 25 juin 1991, la Slovénie proclama son indépendance. Dès le lendemain, ses frontières furent attaquées par l'armée fédérale. Après 10 jours de conflits et les accords de Brioni (juillet 1991) qui débouchaient sur un cessez-le-feu en octobre, le territoire slovène fut libre et son Etat souverain. Une nouvelle Constitution fut adoptée en décembre et elle marqua le début de l'histoire d'une Slovénie libre, démocratique et parlementaire.

Le 15 janvier 1992, l'Union européenne reconnut officiellement la Slovénie.

La Slovénie, qui a fêté en 2001 son 10^e anniversaire d'indépendance, est l'un des plus jeunes Etats européens. Elle est le 176^e membre des Nations unies (en octobre 1997, elle a été élue membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour un mandat de deux ans – 1998-99), membre à part entière de l'Accord de libre-échange centre-européen, elle participe au Programmes de Partenariat pour la paix de l'OTAN, elle est membre fondateur de l'Organisation mondiale du commerce, membre associé de l'Union européenne, membre de nombreuses organisations internationales, notamment de l'OSCE, de l'OMS, de l'UNESCO, de l'OIT, de l'ONUDI, de l'IAEA, d'Interpol, de la BERD, du FMI ... La Slovénie a depuis le sommet de Moncton également le statut d'observateur au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

GEOGRAPHIE

La Slovénie bénéficie d'une situation géographique privilégiée en Europe centrale au croisement des Alpes, de la plaine panonienne et de la Méditerranée. Ses voisins sont au nord l'Autriche, à l'ouest l'Italie, à l'Est la Hongrie et au sud la Croatie.

A l'est et au nord-est du pays prédomine un paysage de plaines, de terres agricoles et de vallées. Les eaux thermales et minérales sont l'une des richesses de cette région et le tourisme thermal est l'un des plus répandus en Slovénie avec de nombreuses stations thermales.

Les collines offrent un terrain propice à une importante culture viticole.

La moitié de superficie du pays est occupée par les forêts (10.124 km²); en Europe seules la Finlande et la Suède possèdent plus de forêts.

Au nord-ouest du pays, on trouve des Alpes, dont le plus haut sommet est avec ses 2.864 m le mont Triglav (trois pics).

Plus au sud, en direction de la mer Adriatique, le Karst offre les galeries souterraines les plus imposantes d'Europe, la grotte Postojnska jama est l'une de plus grandes de ce genre en Europe et une des plus visitées dans le monde entier. Les grottes de Škocjan, sculptées par les eaux souterraines, sont classées patrimoine naturel et culturel de l'UNESCO.

Le littoral adriatique s'étend sur 46,6 km.

Le climat est à la fois alpin, méditerranéen et continental.

POPULATION

En Slovénie il y a un peu moins de deux millions d'habitants (1.948.250) - moins qu'à Paris - dont les Slovènes sont majoritaires. Les communautés italienne, sur le littoral, et hongroise, au nord-est, sont considérées comme minorités autochtones; leurs droits sont inscrits dans la Constitution. Les autres groupes ethniques – pour la plupart arrivés en Slovénie après la Seconde Guerre mondiale pour des raisons économiques – sont les Croates, les Serbes, les Musulmans, les Yougoslaves, les Macédoniens, les Monténégrins et les Albanais.

La langue officielle est le slovène, une langue d'origine slave.

Les minorités slovènes autochtones se trouvent en Italie, en Autriche et en Hongrie. De 250.000 à 400.000 Slovènes (ce dernier chiffre si l'on compte la deuxième génération et les suivantes) vivent hors des frontières de l'Etat; la plupart d'entre eux dans les pays de l'Union européenne et outre-Atlantique.

La majorité de la population est de religion catholique romaine; mais il existe aussi trente autres communautés religieuses officiellement répertoriées.

SYSTEME POLITIQUE

En accord avec sa nouvelle Constitution (adoptée le 23 décembre 1991), la Slovénie est devenue un Etat démocratique, fondé sur le principe du partage des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Le plus haut organe législatif, l'Assemblée nationale, est composée de 90 députés, élus au suffrage universel direct selon un scrutin proportionnel et pour un mandat de 4 ans. Deux sièges sont réservés aux minorités italienne et hongroise, lesquelles représentent environ 0,5% de la population. Les dernières élections parlementaires ont eu lieu en octobre 2002. Le Conseil d'Etat (40 membres) possède un avis consultatif.

Le Président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois; il est le Chef des forces armées. Le président de la République en place est Monsieur Janez Drnovšek: il a été élu le 1er décembre 2002.

Le gouvernement, composé d'un Premier ministre et des ministres, a en charge le pouvoir exécutif; il est responsable devant l'Assemblée nationale. Il est choisi au sortir du scrutin législatif dans les rangs du parti le plus représenté à l'Assemblée nationale, élu par les députés.

Les magistrats, nommés à vie, sont chargés de réaliser le pouvoir judiciaire. Les tribunaux se répartissent en tribunaux d'arrondissement et de district; à un niveau plus élevé, on trouve les cours d'appel, et, au sommet du système judiciaire, la Cour suprême.

Le premier garant des droits de l'homme (médiateur) en Slovénie fut élu en septembre 1994, il rend compte de son travail à l'Assemblée nationale.

LA SLOVENIE ET SON RAPPROCHEMENT A L'UNION EUROPEENNE

L'adhésion de la Slovénie à l'Union européenne a été l'une des priorités de la politique étrangère de la Slovénie depuis la proclamation de son indépendance en 1991. En adhérant à l'UE, la Slovénie souhaite renforcer son statut de nouvel Etat indépendant, sa démocratie, et développer son économie de marché.

La Slovénie et l'Union européenne se sont rapidement rapprochés, dès que l'UE reconnût la Slovénie, en janvier 1992. En juin 1996 la Slovénie signa l'Accord d'association avec l'Union européenne. Le 31 mars 1998, la première Conférence d'adhésion, en présence des principaux négociateurs (les ministres des Affaires étrangères), marqua officiellement l'ouverture des négociations. L'Accord d'association avec l'Union européenne entra en vigueur le 1er février 1999.

La Slovénie, qui remit ses premières positions de négociation en septembre 1998, a conclu les négociations avec l'Union européenne lors de Sommet européen à Copenhague le 13 décembre 2002. La Slovénie était le seul pays parmi les pays candidats où toutes les positions de négociation avaient été approuvées par l'Assemblée nationale.

Les Slovènes se sont prononcés sur leur adhésion à l'Union européenne par référendum le 23 mars 2003. 89,64% de population s'est prononcé en faveur de l'entrée de la Slovénie en l'UE, 10,36% était contre.

Pourquoi la Slovénie a-t-elle choisi de devenir membre de l'Union européenne?

La Slovénie est un pays développé, un partenaire attractif et constructif, possédant un système politique stable et une économie de marché très active. Lors du processus de négociation, la Slovénie a rarement demandé à bénéficier de périodes de transition ou des dérogations, elle ne l'a fait que dans les cas d'un besoin absolu. La Slovénie fonde sa stratégie d'intégration à l'Union européenne sur les faits et espère que les critères déterminants pour l'acceptation de sa candidature seront ses propres mérites.

La Slovénie souhaite devenir membre de l'Union européenne, de cet espace auquel, d'un point de vue tant historique que géographique, elle a toujours appartenu. La Slovénie se trouve au carrefour d'importantes voies de passage européennes et joue le rôle d'un facteur de stabilité dans la région.

La Slovénie ne voit pas l'UE seulement comme un grand marché. C'est pour elle surtout un environnement naturel des pays qui partagent les mêmes valeurs fondamentales, la démocratie, le respect de droits de l'homme et l'Etat de droit. Dans un tel environnement chacun de ses pays membres pourrait retrouver une façon qui lui est propre de se développer, d'effectuer des échanges de toute sorte et d'approfondir les liens qui ont été si malheureusement coupés à la fin de la deuxième guerre mondiale. En même temps, au moment de la mondialisation, il faut que l'UE élargie joue le rôle qui lui appartient depuis toujours.

La Convention sur l'avenir de l'Europe

L'avenir de l'UE attire toute l'attention des Slovènes. Un Slovène – Monsieur Alojz Peterle – a été choisi pour représenter les pays candidats dans le présidium de la

Convention. Pouvoir participer à la Convention sur l'avenir de l'Europe, apporter ses points de vues il a été créé en avril 2002 « le Forum » dont les membres - représentants de gouvernement, des syndicats, des universitaires et des organisations non-gouvernementales - se rencontrent régulièrement pour discuter des questions liées à l'avenir de l'UE. Parfois le Forum connaît des échanges de vues très riches et animés.

Le travail de la Convention apporte ses premiers fruits. Selon la Slovaquie l'UE devrait assurer le développement durable à la base d'un équilibre entre la croissance économique, justice sociale et protection de l'environnement. Elle devrait aspirer au plein emploi, assurer un niveau de vie élevé, renforcer la cohésion économique et sociale, veiller à la parité entre les femmes et les hommes et promouvoir le développement scientifique et technologique. Pour bien mener tout cela il faudra renforcer les institutions européennes, améliorer les procédures de décision et simplifier les instruments de décision..

La Slovaquie souhaiterait préserver l'équilibre entre le Conseil, le Parlement et la Commission et renforcer leur rôle. La définition précise de leurs compétences est d'une importance primordiale pour le fonctionnement démocratique, efficace et transparent de l'UE.

Le Conseil devrait prendre la plupart de décisions par le vote avec la majorité qualifiée (le vote par consensus pourrait être utilisé seulement pour les domaines sensibles). Le système actuel de présidence de Conseil assure une représentation acceptable de tous les pays, l'égalité entre les pays et une bonne identification des citoyens de chaque pays avec l'UE. Si un changement de système de présidence de Conseil intervient, il faudrait garder les principes de base de système actuel. La Slovaquie est en principe pour le maintien du système de la rotation entre les pays au moins au niveau de Conseil européen, Conseil des affaires générales et les affaires étrangères et COREPER.

La Slovaquie est pour l'unification des rôles de commissaire actuel pour les relations extérieures et le haut représentant pour la PESC afin d'assurer une meilleure visibilité de l'UE dans les affaires internationales.

En ce qui concerne la Commission la Slovaquie voudrait la voir forte, efficace et indépendante L'élection de son président pourrait s'effectuer soit dans le parlement européen avec la majorité renforcée et être confirmé par le Conseil européen avec la majorité qualifiée soit le président de la Commission serait élu par le corps électoral commun, composé des députés européens et des parlements nationaux.

La composition de la Commission devrait garder le principe - un état - un commissaire.

Le renforcement du Parlement européen devrait se faire par l'extension des domaines de codécision.

La Slovaquie soutient le renforcement de coopération des parlements nationaux, car ils sont l'élément clef de la légitimité démocratique de la procédure législative européenne. Ils ont un rôle très important à jouer dans le contrôle de respect de principe de subsidiarité. Le renforcement de coopération dans le cadre de Cosac serait également envisageable.

LA SLOVENIE ET L'OTAN

L'adhésion à l'OTAN reste une priorité nationale et politique de la République de Slovénie.

Après l'invitation émanant des Premiers ministres des pays membres de l'OTAN le 21 novembre 2002 à Prague et suite à l'invitation formelle transmise par le Secrétaire Général, Lord Robertson, le 25 novembre 2003, le Gouvernement de la République de Slovénie a entamé la procédure d'accession au Traité de l'Atlantique Nord.

Le Parlement slovène a approuvé la proposition du Gouvernement relative à la tenue le 23 mars 2003 d'un référendum sur l'adhésion. Lors de cette consultation, 66 % des électeurs se sont prononcés pour l'adhésion de la Slovénie à l'OTAN. Le lendemain, le Ministre slovène des Affaires étrangères, le Dr Dimitrij Rupel a envoyé à Lord Robertson, Secrétaire Général de l'OTAN, une lettre dans laquelle il exprimait officiellement le souhait de la Slovénie d'adhérer au Traité de l'Atlantique Nord, confirmait sa volonté et ses capacités à respecter tous les engagements et obligations politiques et militaires définis dans le Traité et dans l'étude sur l'élargissement, ainsi que dans le concept stratégique de l'OTAN. Cette lettre était accompagnée d'un agenda précis portant sur les réformes envisagées par la Slovénie dans les domaines politique, militaire, économique, juridique et de défense.

La cérémonie de signature des protocoles d'accession s'est tenue le 26 mars 2003 au siège de l'OTAN à Bruxelles, et la procédure de ratification devrait être close dans un délai de 12 mois. C'est donc autour de mars 2004 que l'accession sera ratifiée. Le Gouvernement des Etats-Unis l'annoncera au Secrétaire Général de l'OTAN, qui, au nom des pays membres, appellera les pays invités à adhérer au Traité de l'Atlantique Nord.

La République de Slovénie deviendra membre de plein droit le jour du dépôt de l'acte d'adhésion au Traité de Washington auprès de son dépositaire, les Etats-Unis. Le dépôt aura lieu probablement au mois de mai 2004. Lors du sommet de l'OTAN, les actes de l'adhésion de tous les pays invités devraient être déposés le même jour.

La Slovénie contractera toutes les obligations juridique et politique relatives à l'OTAN, y compris ceux concernant sa politique envers les pays tiers. Elle respectera également toutes les obligations et prises de position convenues lors des pourparlers d'adhésion. La Slovénie s'est engagée à accepter l'ordre juridique et tous les protocoles qui ont été à la base de l'invitation des pays membres ainsi que tous autres les actes juridiques nécessaires à une action efficace dans le cadre de l'Alliance.

La Slovénie accepte une « large approche à la sécurité » qui est définie dans le concept stratégique. Elle a l'intention de coopérer pleinement dans le cadre de la structure militaire de l'OTAN et de participer à la mise en place de la défense commune. Elle apportera sa contribution en forces armées et en potentiel dans toutes les missions effectuées par l'Alliance. La Slovénie est consciente que les valeurs et les prises de positions communes ainsi que l'accord des tous les pays membres sont la base même de l'Alliance et ne ménagera pas les efforts pour atteindre cet objectif. Elle soutient pleinement la politique des « portes ouvertes », de l'alliance conforme au Traité de l'Atlantique Nord et aux déclarations de Madrid, Washington et Prague.

La Slovénie s'est engagée qu'une part suffisante du budget sera répartie afin de pouvoir remplir toutes les obligations qui découlent de son statut de pays membre de l'Alliance. Ses contributions seront apportées au budget militaire et civil commun de l'Alliance ainsi qu'au programme des investissements relatifs à la sécurité à la hauteur de 0,26 % et 0,3018 % (cette part se rapporte aux activités auxquelles la France ne prend pas part). La Slovénie procédera à la modernisation progressive de son armée en augmentant les moyens destinés à la défense. Ces moyens augmenteront de 1,61 % en 2003 à 2 % de PNB en 2008. Les frais pour la défense prévus à long terme comprendraient : 50 % pour le personnel, 30 % pour les opérations et la maintenance et 20 % pour les investissements, la recherche et le développement.

La Slovénie remplira jusqu'à son adhésion à l'OTAN toutes les obligations prévues dans le Programme national annuel du Plan d'Action et dans l'agenda de la période préparatoire dans les domaines politique, économique, militaire, juridique ainsi que dans les secteurs de défense et de sécurité.

La Slovénie participe déjà aux opérations en Europe de Sud-Est où elle s'est engagée militairement et politiquement. Elle est aussi membre actif de la coalition antiterroriste internationale. La Slovénie a pris conscience que le sommet à Prague a signifié l'importance de la mise en oeuvre du processus de la transformation de l'alliance en organisation, ce qui pourrait être une réponse adaptée aux défis du monde actuel dans le domaine de la sécurité (terrorisme, les armes de destruction massive etc.)

SITUATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

1. Données générales

Monnaie: tolar slovène SIT ; 1 Euro = 226 SIT

Produit national brut – PNB (2001): 21.021 M EUROS

Produit national brut par habitant – PNB/h (2001): 10.546 EUROS

Taux de croissance: 3% (2001); 3,1% (2002)

Consommation: 55% du PNB privée; 20,8% public

Taux de croissance de consommation privée: 1,7% (2001); 2% (2002)

Taux de croissance de consommation secteur public: 3,2% (2001); 4% (2002)

Investissements direct: 27% du PNB

Taux de croissance d'investissements direct: - 1,9% (2001); 3% (2002)

Exportation des biens: 10.346 M EUROS (2001)

Importations des biens: 11.341 M EUROS (2001)

Taux de croissance d'exportation des biens et services: 6,2% (2001); 4,5% (2002)

Taux de croissance d'importation des biens et services: 3,3% (2001); 4,7% (2002)

Couverture de l'importation par l'exportation: 94,7%

Taux de croissance de l'emploi: 1,4% (2001); 0,9% (2002)

Chômage: 6,4% (2001); 6,6% (2002)

Taux de croissance de compensation par employé: 3,2% (2001); 2,5% (2002)

Taux de croissance des prix de consommation: 8,4% (2001) ; 7% (2002)

Taux d'intérêt à court terme : 15,1 (2001), 13,5 (2002)

Taux d'intérêt à long terme : 17 (2001), 15 (2002)

Salaire moyen brut: 1046 EUROS par mois (2002)

Salaire moyen net: 657 EUROS par mois (2002)

Inflation: 8,4% (2001); 7% (2002)

Dette publique: 1,4% du PNB (2001), 2,5% du PNB (2002)

Solde budgétaire: - 0,4% du PNB (2001), - 0,5% du PNB (2002)

2. Présentation de l'économie slovène

Au carrefour des chemins commerciaux et culturels, la Slovénie a toujours su assurer son essor économique. Sa position géographique avantageuse ainsi que son orientation vers l'extérieur, la stable croissance du PNB, sa solvabilité et le facteur de risque en constante diminution, font qu'aujourd'hui la Slovénie est l'un des pays en transition les plus performants. Son économie est développée, prospère et moderne, ses consommateurs sont exigeants et ses entreprises sérieuses et avancées.

La Slovénie a privatisé son économie, maîtrisé l'inflation et la croissance des salaires, jugulé l'augmentation du chômage, introduit la taxe sur la valeur ajoutée et réformé le système de retraites et de protection sociale. En modernisant son système fiscal et renforçant sa monnaie, elle envisage rejoindre l'Union économique et monétaire vers 2005. Très ouverte à l'extérieur la Slovénie maintient dans les relations économiques internationales une approche globale, donnant tout de même la priorité à la coopération économique avec les pays de l'UE (62% des exportations slovènes) et les pays de l'ancienne Yougoslavie (17% des exportations slovènes). Ses principaux clients sont l'Allemagne (26,4%), l'Italie (13,4%), la Croatie (8,1%), la France (7,3%) et l'Autriche (7%). Ses principaux fournisseurs sont l'Allemagne (18,8%), l'Italie (17,3%), la France (11,5%), l'Autriche (8,2%) et la Croatie (3,5%). Les exportations

de ces pays représentent 8% du total des exportations des biens et les importations presque 10% de toutes les importations des biens. Les investisseurs étrangers les plus importants sont: l'Autriche, la France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats Unis, tandis que la Slovénie a investi majoritairement dans la Croatie, l'Allemagne, l'Autriche, le Royaume Uni et l'Italie. Au plan extérieur la croissance des exportations dépasse celle des importations, ce qui a contribué à maintenir le déficit dans la balance courante en dessous de 1% du PNB. Bien qu'ouverte vers l'étranger, elle tarde à s'ouvrir elle-même, reste lente en privatisation des entreprises publiques, notamment les banques (en 2002 il y a eu du progrès en ce qui concerne l'ouverture aux capitaux étrangers) et les compagnies d'assurance. La Slovénie a été le premier pays de l'Europe centrale et orientale à ouvrir une bourse des valeurs et le pays qui, selon l'opinion des experts de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire international, dans le domaine monétaire a atteint le niveau des pays occidentaux.

L'agriculture qui est en Slovénie une activité de petits propriétaires, ne joue au plan macro-économique qu'un rôle très limité, apportant tout de même au pays une structure indispensable pour préserver un habitat encore largement rural et à soutenir nombre d'activités de services (tourisme, artisanat). La Slovénie exprime une tendance à préserver une agriculture traditionnelle en la modernisant dans un sens de taille humaine. Dans les années à venir elle envisage de moderniser et améliorer la compétitivité dans les secteurs bancaire et des assurances, capitaliser davantage la bourse, finir la réforme du marché des capitaux et élever les investissements. Il lui reste aussi à développer l'infrastructure dans les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications.

La structure de l'économie slovène selon la participation au PNB en 2001 était:

- industrie manufacturière : 26,8%
- immobilier, location et immobilier d'entreprise : 12,1%
- commerce, réparation véhicules à moteur : 11,4%
- transport, stockage de marchandises, communication : 7,7%
- services (gestion publique, défense, assurance sociale) : 5,6%
- éducation, santé, sécurité sociale : 5,6%
- médiation financière : 4,4%
- approvisionnement en énergie électrique, en gaz : 3,3%
- hôtellerie : 3,2%
- agriculture, chasse, économie forestière : 3,1%
- autres services : 3,8%

Selon les prévisions en 2002 les services vont jouer un rôle moteur dans l'économie slovène puisqu'ils fourniront une croissance de 3,9% contre le 2,8% pour l'industrie (4,2% en 2001) et 3% pour la construction. Pour la construction cette prévision signifie un net redressement par rapport à la régression de -2,5% enregistrée en 2001. De même pour l'agriculture où on prévoit une croissance de 3% par rapport à -1% de l'année 2001.

1. Relations économiques bilatérales avec la France

La France est actuellement le 2e investisseur, le 3e fournisseur et le 4e client de la Slovénie. En 2001 les exportations slovènes en France ont régressé de -2,5% et se

sont élevées à 740 M euros (7,1% du total de l'exportation slovène), tandis que les importations de France ont atteint 1,089 milliards d'euros (10,3% du total de l'importation slovène), soit un accroissement de 3,8% par rapport à l'année 2000. La Slovénie a donc un déficit dans ses relations commerciales avec la France d'environ 350 M euros. Les principaux exportateurs sont : Revoz, Cimos, Gorenje, Mura et les importateurs: Revoz ; Peugeot, Citroën, Gorenje Mura.

Quoique les échanges franco-slovènes se sont diversifiés avec l'installation du hypermarché Leclerc, l'acquisition de la banque SKB par la Société Générale, ainsi qu'avec la présence du Bull, Danone (agro-alimentaire), Michelin, Rexel (équipement électrique professionnel), Alcatel (électronique), Aventis (chimie/pharmacie), Vivendi (environnement), ils restent concentrés autour de l'industrie automobile. La présence française en Slovénie est marquée par l'entreprise Revoz-Renault qui contrôle 20% et avec Peugeot et Citroën le tiers du marché slovène des automobiles neuves. Les biens industriels représentent 94% de l'exportation française en Slovénie, le reste est partagé entre l'énergie et l'agro-alimentaire.

La présence slovène en France est plus modeste. Il y a seulement deux sociétés slovènes qui sont implantées en France : le groupe Gorenje, spécialiste des appareils électroménagers et Iskra Autoelektrika, spécialiste en produits électriques. La plupart de l'exportation slovène consiste en l'exportation des machines et des biens d'équipements (13,8%), de véhicules et d'embarcation (13,2%), de métaux et produits métalliques (12,3%) et quelques produits agro-alimentaires, dont notamment des vins.

Les services ne représentent qu'une petite partie de l'échange, tandis que les investissements français qui en 2001 s'élevaient à 299 mio USD, en 2002 ont encore augmenté constituant la France comme 2e investisseur en Slovénie après l'Autriche. Les investissements slovènes en France en 2001 s'élevaient à 8 mio USD.

Les industries slovènes n'exploitant suffisamment leur potentiel sur le marché français, il apparaît évident que pour équilibrer les échanges bilatéraux, il serait nécessaire d'augmenter leur présence en France. A part l'industrie automobile, les perspectives de coopération sont possibles dans les secteurs agro-alimentaire, équipements, industrie du papier, industrie textile, biens de consommation, tourisme, nautisme, ski, produits pour grande distribution, aussi bien que dans des divers services de la distribution et des finances.

2. Pourquoi investir en Slovénie

Le programme de privatisation qui est ouvert aux investisseurs étrangers constitue globalement une excellente occasion de s'implanter sur le marché slovène aussi prospère que traditionnellement fermé. Un de ses avantages est le rapport entre le coût de travail et la productivité, l'autre son infrastructure développée ou bien sa position géopolitique entre les marchés de l'Union européenne et les pays de Sud-Est de l'Europe. La main d'oeuvre slovène est hautement qualifiée, possède une excellente connaissance des langues et un savoir faire dans différents domaines. Les Slovènes connaissent bien les marchés de l'ex-Yougoslavie où ils ont noué des liens personnels. Il existe les accords de libre échange avec la Macédoine, la Croatie, les Pays Baltes, l'Israël, la Turquie, l'AELE, l'ALECE.

Dernièrement le gouvernement slovène a adopté plusieurs mesures en faveur des investissements directs étrangers, parmi lesquelles l'enlèvement des barrières administratives et la simplification des procédés, la disponibilité du terrain équipé à l'industrie et les subventions aux investissements créant au moins 100 emplois nouveaux ou 20 emplois dans la recherche et le développement. Autres incitations des IDE sont: subvention aux frais d'éducation et de rééducation professionnelle, subventions à la création des emplois, subventions aux transferts de technologie et subventions aux investissements dans des usines sous-exploitées.

Ce qui attire particulièrement les investisseurs étrangers c'est que l'IDE profitent pleinement du traitement national, qu'il n'y a pas de barrières d'entrée, que les frais administratifs de démarrage d'activité sont modestes, les formes juridiques des sociétés les mêmes qu'en UE, qu'ils sont libres d'investir dans toutes les activités sauf l'industrie militaire, les fonds d'assurance obligatoire de retraite et les jeux et que le transfert du capital à l'étranger est libre. Ce qui est important pour les investisseurs français c'est la présence de Service d'expansion économique à l'Ambassade de France en Slovénie et la présence de la banque Société Générale en Slovénie.

L'adresse utile pour les investisseurs étrangers est le Bureau de promotion du commerce et des investissements – Trade and Investment Promotion Office www.gov.si/tipo qui offre une gamme complète des services gratuits, possède un dossier complet sur la législation, les taxes et les incitations, fait des recherches de données sur demande, assiste à la recherche des terrains industriels, prend contacts avec l'industrie et les autorités locales et assiste à la solution des questions pratiques. Autres adresses utiles sont:

- Banque Centrale de Slovénie www.bsi.si
- Bourse de Ljubljana www.ljse.si
- Institut pour les Analyses Macro-économiques et le Développement www.gov.si/zmar
- Chambre de commerce de Slovénie – Infolink www.gzs.si

TOURISME

Les touristes avertis savent que la Slovénie est un pays situé entre Venise et Vienne. Paris est à moins de deux heures d'avion de Ljubljana. Venise n'est qu'à trois heures de route de la capitale slovène.

La Slovénie offre à ses hôtes une nature intacte, un mode de vie encore très traditionnel dans les fermes touristiques, d'excellents plats traditionnels dans les auberges des villages, un hébergement confortable.

En Slovénie toute une échelle de sports extrêmes est pratiqué (alpinisme, rafting, canoë - kayak, parapente ...).

Les touristes français sont surtout attirés par la pêche (la très connue truite de Soča) et la chasse (en Slovénie il y a beaucoup de gibier, ainsi que le roi de la chasse: l'ours brun).

Les stations thermales (Rogaška Slatina, Radenci, Čateške toplice, Šmarješke toplice...) jouissent d'une longue tradition de thalassothérapie. Les Alpes offrent d'innombrables possibilités pour les randonneurs. La Slovénie est également un pays de ski (compétition de Coupe du monde de ski alpin à Kranjska gora et à Maribor, saut à ski à Planica), les stations de sports d'hiver sont toujours très animées. Et ce qui est un avantage par excellence c'est la possibilité de faire du ski en été.

Le littoral slovène, avec, entre autres, sa célèbre station balnéaire Portorož (le port aux roses) et la pittoresque petite ville de Piran, a également beaucoup à offrir.

L'arrière-pays, lui, recèle de nombreuses richesses naturelles: le Karst, ses grottes, ses vallées et ses rivières souterraines, ainsi que le célèbre haras des non moins célèbres chevaux blancs lipizzans qui doivent leur nom au petit village de Lipica.

LES RELATIONS CULTURELLES ENTRE LA SLOVENIE ET LA FRANCE

Comme nous l'avons déjà mentionné, le caractère historique des liens entre la France et la Slovénie est avéré. Nous pouvons également constater que les relations culturelles entre les deux pays sont bien réelles et continuent à se développer de manière soutenue.

Dans sa dynamique de mise sur pied d'un dispositif juridique permettant de consolider son caractère démocratique et son statut d'Etat de droit, la Slovénie a conclu ces dix dernières années plusieurs protocoles et accords de coopération culturelle, éducative et scientifique avec différents pays (43 accords intergouvernementaux ont ainsi été conclus entre 1991 et 2001).

L'Accord de coopération culturelle, éducative, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République de Slovénie et la République française a été signé en 1992. A la suite de ce premier accord de base, d'autres programmes de coopération ont été élaborés, le programme en vigueur actuellement étant le troisième du genre. Signé en 2001, pour une durée de quatre années consécutives, il s'applique à tous les domaines et possibilités de coopération et comporte plusieurs dispositions dont celles portant sur le financement.

1. CULTURE

Depuis son ouverture en 1966, le Centre culturel français «Charles Nodier» de Ljubljana favorise l'apprentissage de la langue française, et stimule l'intérêt du public slovène pour la culture française. Il faut à cet effet accorder toute son importance à **l'Accord Intergouvernemental sur le statut et les activités des centres culturels** qui a été conclu en automne 2001 sur la base de réciprocité, et qui régit désormais le statut et les activités de cette éminente institution de la présence culturelle française en Slovénie. Il faut aussi souligner que les dispositions de cet Accord s'appliqueront de plein droit au centre culturel que la Slovénie ouvrira dans la capitale française. Cet événement d'une grande importance (il s'agira du premier centre d'information de la République de Slovénie à l'étranger) permettra au public français de découvrir et se familiariser avec la culture slovène.

2. EDUCATION

La coopération éducative joue aussi un rôle important dans les relations franco-slovènes, notamment dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage en Slovénie de tous les niveaux de langue française. L'état actuel de l'apprentissage n'est cependant pas satisfaisant, dans la mesure où l'introduction du programme dit d'«Enseignement dirigé» dans les écoles primaires et secondaires à partir de 1970, a eu pour conséquence de réduire au strict minimum l'enseignement des langues étrangères. Cette situation a heureusement beaucoup évolué au cours des dix dernières années. Mais l'intérêt pour la langue française a surtout connu un vif regain suite au sommet de Moncton (1999) au cours duquel la Slovénie a obtenu le statut de pays observateur au sein de l'Agence Internationale de la Francophonie. Cet engouement s'est traduit par le développement de l'apprentissage et de l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires et secondaires, dans les deux universités

slovènes, dans l'administration d'Etat et dans de nombreuses écoles de langues privées. Par ailleurs, on est aussi en droit de penser que l'intérêt grandissant des Slovènes pour la langue française peut être expliqué par la perspective de l'adhésion de leur pays à l'UE. Vu la place de la langue française au sein de l'Europe unie, la pratique représente un atout réel pour toute personne qui voit son avenir dans l'UE.

Dans le nouveau système scolaire slovène, l'enseignement de la langue française figure désormais parmi les matières obligatoires dans le primaire (cycle de neuf ans). Dans le secondaire, le français figure comme deuxième langue étrangère dans environ 30 lycées et dans certaines collèges techniques. Le Ministère de l'Education, des Sciences et des Sports de la République de Slovénie, étudie, en étroite collaboration avec le Centre Culturel français de Ljubljana, la possibilité d'introduire dans certaines écoles secondaires, des classes bilingues (classes européennes).

Pour notre pays dont l'identité nationale s'est préservée pendant des siècles grâce à la langue et la culture slovènes, l'existence d'une section d'études slovènes à l'Institut National des Langues et Civilisations orientales (INALCO) de Paris est un motif de satisfaction fondamentale. La langue slovène a été introduite à l'INALCO en tant que matière à part entière, validée par un diplôme, mais aussi en tant que matière optionnelle pour les étudiants inscrits à d'autres cursus, et plus récemment au titre de langue de concours pour les diplomates français.

3. COOPERATION SCIENTIFIQUE

La coopération bilatérale dans les domaines de la science et de la technique, est considérée comme exemplaire par la qualité des projets communs mais aussi par leur nombre (en moyenne entre 35 et 50). Cette coopération peut être considérée comme la plus réussie, grâce notamment au Programme PROTEUS, qui bénéficie du soutien bilatéral depuis neuf ans.

La coopération entre le Ministère de l'Education, des Sciences et des Sports slovène et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), a obtenu un grand succès dans la mesure où l'Accord bilatéral portant sur la coopération entre les deux parties a été signé pour la première fois en 1994 et sera de nouveau conclu en 2003 pour la troisième fois consécutive.

En décembre 2002 a eu lieu la 9^{ème} session de la Commission mixte franco-slovène relative à la coopération dans le domaine de la science et de la technique. Un nouveau programme de coopération a été élaboré.

La coopération en matière de la science et de la technique a connu une telle réussite que la Slovénie est devenue depuis 1993, le modèle en matière d'élaboration de programmes de coopération en ce qui concerne les pays choisis. La partie française a d'ailleurs récompensé cette exemplarité par l'augmentation du budget destiné à la coopération bilatérale dans ce domaine.

Dans le cadre de relations multilatérales, la Slovénie et la France coopèrent avec succès dans la majorité des programmes de recherche ou de développement, qu'ils soient intégrés dans le cadre européen ou qu'ils soient indépendants (5^{ème} programme de coopération scientifique, TEMPUS, EUREKA, COST, COPERNICUS et les autres).

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

Il y a plus de mille ans, les ancêtres des Slovènes vécurent avec les Francs, les Bavarois, les habitants de la Vénétie et du Frioul, puis avec d'autres peuples d'Europe centrale. Cette cohabitation eut pour conséquence d'intégrer les Slovènes à la civilisation chrétienne européenne.

C'est entre 1550 et 1600 que furent imprimés les premiers livres en langue slovène au contenu le plus souvent religieux (traduction de la Bible en 1584) ; et parmi eux, également une grammaire slovène. Au Moyen Age, les monastères produisirent de précieux manuscrits, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale et universitaire de Ljubljana.

La Slovénie est dotée de nombreuses institutions culturelles, théâtres, galeries, musées, orchestres philharmoniques... Deux opéras sont en activité, l'un à Ljubljana et l'autre à Maribor. De nombreux événements culturels se déroulent toute l'année. Les festivals d'été sont particulièrement prisés, et surtout les festivals d'été de Ljubljana et de Maribor, qui, chaque année, reçoivent de nombreux hôtes.

Châteaux et petites églises pittoresques ornent joliment la campagne slovène. Les centres des villes ont bien souvent gardé leur cachet d'antan. Les styles gothique et baroque sont prédominants.

Art Nouveau en Slovénie (principalement à Ljubljana)

L'Art Nouveau voit le jour en Slovénie avec la reconstruction de Ljubljana suite au tremblement de terre de 1895. Le conseil municipal recrute des spécialistes connus. C. Sitte et M. Fabiani (natif du Karst) préparent les principaux plans. Le centre de Ljubljana s'inspire des modèles de l'Art Nouveau de Vienne (le Pont aux Dragons, les maisons de Krisper et de Hribar, le lycée municipal de filles, l'hôtel Union, la caisse d'épargne, la caisse populaire de prêt...) L'Art Nouveau s'intègre parfaitement au style des vieux bâtiments baroques. Seule Ljubljana possède cette architecture Art nouveau marquée. Ailleurs, elle s'est affirmée plus lentement, parfois sous l'influence de l'Art nouveau magyar, sur le littoral sous l'influence de Trieste.

Jože Plečnik

Entre les deux guerres, c'est l'architecte Jože Plečnik qui donne à Ljubljana son aspect actuel (en trente ans, il fait de la ville une capitale), il la recrée avec amour et talent; c'est pourquoi aujourd'hui encore les Slovènes se plaisent à appeler Ljubljana « la Ljubljana de Plečnik ». Plečnik a pensé tous ses projets architecturaux sur la base des concepts pragois. Il a aménagé les berges de la rivière Ljubljanica, rénové une série de ses ponts qui mènent à la vieille ville, dressé des obélisques, des colonnes, des pyramides, aménagé le complexe Križanke, bâti la Bibliothèque nationale et universitaire, pavé de nombreux lieux, ceint le marché, près de la Ljubljanica, de colonnades.

Une rétrospective de l'oeuvre de Jozef Plecnik eut lieu au Centre George Pompidou.

LE SAVIEZ-VOUS?

1. Les ours réinsérés dans les Pyrénées françaises sont originaires de la Slovénie.
2. La Slovénie est le troisième pays le plus couvert par les forêts en Europe.
3. La grotte de Postojna est parmi les plus grandes au monde. Elle est également parmi les plus visitées.
4. Le nom du cheval blanc lipizzan provient d'un village en Slovénie qui s'appelle Lipica (petit tilleul).
5. Les chevaux lipizzans sont de couleur gris foncé quand ils naissent.
6. Le dernier roi de la famille des Bourbon Charles X (1757-1836) est enterré au monastère de Kostanjevica, en Slovénie.
7. La France est le troisième partenaire économique de la Slovénie.
8. A l'époque de Charlemagne, la première principauté indépendante des Slovènes fut instaurée (Carantanie - Carinthie - Karantanija), célèbre pour son organisation démocratique et l'élection populaire de ses princes.
9. Le rite démocratique d'intronisation des ducs de Carantanie sur la stèle princière était unique dans l'Europe féodale et il se déroula en slovène.
10. L'équipe slovène s'est qualifiée pour jouer au Championnat mondial de football en 2002.
11. Le roman Alamut qui décrit le fanatisme religieux et qui figurait pendant plusieurs mois une de meilleures ventes de livres en France a été écrit par l'écrivain slovène Vladimir Bartol.
12. Le célèbre peintre Zoran Mušič est d'origine slovène.
13. L'oeuvre intégrale de Marcel Proust a été traduite en slovène par Mme Radojka Vrančič.
14. Ljubljana, la « bien-aimée » en slovène, se trouve à 100 km de la mer et à peine 20 km des Alpes.
15. Le lac intermittent de Cerknica est une curiosité unique en Europe: en hiver on y pêche et on y patine sur glace; au printemps le lac disparaît et se transforme en plaine de blé en été.

Annexe 1 : LA SLOVENIE EN BREF

Capitale: Ljubljana (330.000 hab)

Superficie: 20.273 km²

Longueur de frontières: 1.334 km (330 km avec l'Autriche, 232 km avec l'Italie, 102 km avec la Hongrie et 670 km avec la Croatie)

Population: 1.948.250 hab (2002)

Monnaie: le tolar slovène (SIT) (1 euro = 230 SIT)

Drapeau: blanc, bleu, rouge, porte le blason de la Slovénie, en haut, à gauche, de sorte que la moitié supérieure de celui-ci se trouve dans la bande blanche, et sa moitié inférieure dans la bande bleue

Blason: a la forme d'un bouclier au centre duquel, sur fond blanc, se trouve l'image de Triglav ("mont à trois têtes"); dessous, deux lignes bleues ondulées représentent la mer et les rivières; au dessus trois étoiles dorées à six branches forment un triangle retourné.

Hymne: le Toast. Ses paroles sont celles de la septième strophe du poème Toast de France Prešeren; la mélodie, qui porte le même nom, a été composée par le compositeur Stanko Premrl

Fête nationale: le 25 juin (jour de la proclamation de l'indépendance)

Président de la République: M. Janez DRNOVŠEK

Premier ministre: M. Anton ROP

Ministre des Affaires Etrangères: M. Dimitrij RUPEL

Partis politiques dominants : Parti libéral démocrate (centre gauche)

Parti social démocrate (droite)

Liste unie (gauche)

Nouvelle Slovénie (droite)

Parti populaire (centre droit)

Langue officielle: le slovène

Autres langues parlées: l'anglais, l'allemand, le serbe, le croate, l'italien

LA SLOVENIE ET L'UE - quelques dates importantes

10 juin 1996 – signature de l'Accord d'Association

le même jour - déposition de la demande officielle de Slovénie pour l'adhésion à l'UE

13 décembre 1997 – le Conseil européen à Luxembourg donne le feu vert aux cinq premiers pays de PECO d'ouvrir les négociations avec l'UE (et Chypre)

31 mars 1998 – ouverture officielle des négociations avec l'UE

1er février 1999 – entrée en vigueur de l'Accord d'Association

4 novembre 1999 – achèvement de »screening« de l'acquis communautaire

13 décembre 2002 – clôture des négociations avec l'UE

Les jumelages (twinings avec la France)

la France – chef de file

jumelage agricole (création d'une agence d'intervention sur les marchés)

jumelage financier (mise en place de la TVA)

la France – chargée d'un secteur

jumelage dans le domaine d'environnement

jumelage dans le domaine de la justice

Annexe 2: LA COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Depuis les dernières élections législatives d'octobre 2000 (les prochaines devraient avoir lieu en automne 2004)

Premier ministre: M. Anton ROP

M. Dušan MRAMOR, ministre des finances

M. Rado BOHINC; ministre de l'intérieur

M. Dimitrij RUPEL; ministre des affaires étrangères

M. Ivan BIZJAK, ministre de la justice

M. Anton GRIZOLD, ministre de la défense

M. Vlado DIMOVSKI, ministre du travail, de la famille et des affaires sociales

Mme Tea PETRIN, ministre de l'économie

M. Franci BUT, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation

Mme Andreja RIHTER, ministre de la culture

M. Janez KOPAČ, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire et
l'énergie

M. Jakob PRESEČNIK, ministre du transport

M. Slavko GABER, ministre de l'éducation, de la science et du sport

M. Dušan KEBER, ministre de la santé

M. Pavel GANTAR, ministre de la société informatique

M. Janez POTOČNIK, ministre des affaires européennes

Mme Zdenka KOVAČ, ministre sans portfolio pour le développement régional

Annexe 3: L'ETAT ECONOMIQUE DE LA SLOVENIE

Monnaie - tolar slovène (SIT; 1 euro= 226 SIT)

Produit intérieur brut (2001): 21.021 mio d'euros

Produit intérieur brut (2001) par habitant: 10.546 euros

Taux de croissance: 3% (2001), 3,1 % (2002)

Salaire moyen brut (premier trimestre 2002): 1046 euros

Salaire moyen net (premier trimestre 2002): 657 euros

Inflation: 8,4% (2001) 7% (2002)

Chômage: 7% (2000); chômage (2001): 6,4% (taux de croissance d'emploi (2001): 1,4%), 6,6% (2002)

Dette publique: 1,4% du PIB (2001), 2,5% du PIB (2002)

Dépenses publiques (2001): augmentation de 3,2% par rapport à l'année 2000, 4% (2002)

Dépenses d'investissements (2001): diminution de 1,9% par rapport à 2000, 3% (2002)

Dépenses personnelles (2001): augmentation de 1,7% par rapport à l'année 2000, 2% (2002)

Intérêts à moyen terme: 15,1% (2001), 13,5% (2002)

Intérêts à long terme: 17% (2001), 15% (2002)

Structure de l'économie slovène (2001)

- industrie manufacturière: 26,8%
- immobilier, location et immobilier d'entreprise: 12, 1%
- commerce, réparation véhicules à moteur: 11,4%
- transport, stockage de marchandises, communication: 7,7%
- services (gestion publique, défense, assurance sociale): 5,6%
- éducation, santé, sécurité sociale: 5,6%
- médiation financière: 4,4%
- approvisionnement en énergie électrique, de gaz: 3,3%
- hôtellerie: 3,2%
- agriculture, chasse, économie forestière: 3,1%
- autres services: 3,8%

Exportation de biens (2001): 10.346 mio d'euros

Importations de biens (2001): 11.341 mio d'euros (avec une croissance de 2,1% pour 2001)

Couverture de l'importation par l'exportation (2001): 94,7%

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA FRANCE

La France est le 3e partenaire commercial de la Slovénie et le 2e investisseur.

Exportations (2001): 740 mio d'euros (7,1% de toute l'exportation slovène)

- **exportateurs principaux:** Revoz, Cimos, Gorenje, Mura
- production des machines et d'équipement: 13,8%
- production de véhicules et d'embarcation: 13,2%
- production de métaux et de produits métalliques: 12,3%

Importations (2001): 1.089 mio d'euros (10,3% de toute l'importation slovène)

- **importateurs principaux:** Revoz, Peugeot, Citroen, Gorenje, Mura

Services : exportation: 28,6 mio US\$ (dont 3 mio du tourisme)

importation: 68,5 mio US\$ (dont 4,7 mio du tourisme)

Investissement: français (1999): 310 mio US\$; (2000): 299 mio US\$
slovène en France (2001): 8 mio US\$

Annexe 4: SOURCES D'INFORMATIONS SUR L'INTERNET

Le gouvernement de la République de Slovénie: <http://www.gov.si>

Ministère des Affaires étrangères: <http://www.gov.si/mzz>

Guide virtuel de la Slovénie: <http://matkurja.com>

Bureau gouvernemental de l'Information: <http://www.gov.si/uvi>

Bureau gouvernemental des Affaires européennes: <http://www.gov.si/svez/>

Délégation de la Commission européenne en Slovénie: <http://www.evropska-unija.si>

Le groupe de négociateurs slovènes: <http://www.gov.si/ops>

Chez soi en Europe: <http://evropa.gov.si>

Chambre de commerce et d'industrie de Slovénie: <http://www.gzs.si>
(Service d'informations sur les entreprises en Slovénie e-mail : infolink@gzs.si)

Bureau pour la promotion économique et les investissements étrangers:
<http://www.investslovenia.org>

Bureau pour les analyses macro-économiques et le développement:
<http://www.gov.si/umar>

Bureau des statistiques de la République de Slovénie: <http://www.gov.si/zrs>

Office national du tourisme: <http://www.slovenia-tourism.si>

Slovenia News: <http://www.vitrum.si/sw>

Chambre d'artisanat de Slovénie: <http://www.ozs.si>